Déclaration d’accessibilité

Déclaration d’accessibilité

Concept Interim s’engage à rendre son site internet accessible conformément à l’article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

État de conformité

Le site https://offres.conceptinterim.fr est actuellement **partiellement conforme** au Référentiel Général d’Amélioration de l’Accessibilité (RGAA 4.1), avec un niveau de conformité estimé à **79%**.

Résultats des tests

- **Conformité globale : 79%**
- Certaines zones du site présentent encore des difficultés pour les utilisateurs de technologies d’assistance.

Principales non-conformités identifiées

- **Noms et étiquettes :**
  - Certains boutons n’ont pas de nom accessible.
  - Certains éléments de formulaire ne sont pas associés à des libellés.
  - Certains liens n’ont pas de nom visible ou explicite.
- **Contraste :**
  - Les couleurs de texte et d’arrière-plan n’offrent pas toujours un contraste suffisant pour assurer une bonne lisibilité.
- **Tableaux et listes :**
  - Certains éléments <li> ne sont pas inclus dans une structure correcte <ul>, <ol> ou <menu>.
- **Attributs ARIA :**
  - Utilisation de rôles ARIA sur des éléments incompatibles, ce qui peut perturber les lecteurs d’écran.
- **Tests manuels à compléter :**
  - L’outil de test automatique ne permet pas de couvrir tous les cas. Un audit manuel complet est en cours pour vérifier la navigation clavier, les alternatives textuelles, la hiérarchie des titres et l’expérience utilisateur globale.

Plan d’action

Concept Interim, en collaboration avec ses partenaires techniques, s’engage à une **démarche continue d’amélioration de l’accessibilité numérique**.

Les non-conformités identifiées feront l’objet de corrections progressives afin de garantir une **mise en conformité complète avec le RGAA 4.1**.
L’objectif est d’atteindre un niveau de conformité de **100%**, en assurant :

- la mise à jour systématique des composants interactifs (boutons, formulaires, liens) pour qu'ils soient pleinement accessibles aux technologies d'assistance ;
- l'optimisation des contrastes et du design visuel en accord avec les ratios définis par le RGAA ;
- la correction des structures HTML (listes, tableaux, rôles ARIA) afin d'assurer une expérience homogène et cohérente ;
- la réalisation régulière d'audits techniques et manuels pour anticiper et corriger toute nouvelle non-conformité.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'offrir à **tous les utilisateurs**, quelles que soient leurs capacités, un accès égal et sans obstacle aux informations et services proposés par Concept Interim.

Droit à la compensation

Conformément à l'article 11 de la loi du 11 février 2005, toute personne en situation de handicap a le droit de demander une **version accessible de l'information**.

Pour toute demande, vous pouvez nous contacter :

- **Email :** direction@conceptinterim.fr
- **Adresse :** 1 Avenue Marc Moschetti, 06700 Saint-Laurent-du-Var

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou à un service du site, et que vous n'obtenez pas de réponse de notre part, vous pouvez adresser une réclamation au :

- **Défenseur des droits** : www.defenseurdesdroits.fr
- Par courrier gratuit (sans affranchissement) :
  Défenseur des droits – Libre réponse 71120 – 75342 Paris CEDEX 07